

Numéro de dossier : 1162913020

Unité administrative responsable

Arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division de l'urbanisme_des permis et de l'inspection

Objet

Adopter le projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), afin de modifier l'affectation du sol sur le lot numéro 2 402 168 du cadastre du Québec et bordé par l'avenue du Mont-Royal Est et les rues Augustin-Frigon, William-Tremblay et Molson.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT ROSEMONT-PETITE-PATRIE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du comité tenue le 14 décembre 2016

- 4.9 **Adopter le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-074), afin de modifier l'affectation du sol sur le terrain portant le numéro 2 402 168 du cadastre du Québec et bordé par l'avenue du Mont-Royal Est et les rues Augustin-Frigon, William-Tremblay et Molson – Technopôle Angus (Dossier 1160963020 ; district du Vieux-Rosemont)**

La recommandation du comité :

Le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement au conseil d'arrondissement d'approuver la demande précitée.

Préparé par Hélène Doyon, secrétaire du Comité.

Responsable du dossier

Olivier CARIGNAN DE CARUFEL
Conseiller(ere) en aménagement
Tél. : 514 868-3884

Numéro de dossier : 1162913020